



HAL
open science

Les Lumières : un enjeu idéologique pendant la guerre d'Algérie

Pascale Pellerin

► **To cite this version:**

Pascale Pellerin. Les Lumières : un enjeu idéologique pendant la guerre d'Algérie. Franck Salaün; Jean-Pierre Schandeler. Enquête sur la construction des Lumières, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2018, 978-2-84559-129-5. hal-02050047

HAL Id: hal-02050047

<https://hal.science/hal-02050047>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Lumières : un enjeu idéologique pendant la guerre d'Algérie

La réception des écrivains du XVIIIème siècle pendant la guerre d'Algérie et plus largement dans le mouvement indépendantiste algérien n'a suscité, jusqu'à maintenant, aucune étude ou réflexion même succincte. On pourrait trouver aisément des raisons à ce vide intellectuel. Des raisons qui tiennent à la mémoire même de cette guerre qui est en train de se construire depuis une vingtaine d'années et qui a fait émerger une concurrence mémorielle qui rend parfois difficile la mise en place d'une recherche scientifique rigoureuse bien que des historiens aient accompli un travail extraordinaire sur ce conflit, le dernier où des civils français ont été engagés. Cette étude s'impose d'autant plus aujourd'hui que l'on vient de commémorer le cinquantième anniversaire des accords d'Evian, le tricentenaire de la naissance de Rousseau et qu'on célèbre en 2013 le tricentenaire de la naissance de Diderot.

La difficulté de confronter les textes des Lumières au mouvement indépendantiste algérien prend ses racines dans l'histoire même de la colonisation et de la conquête de l'Algérie où s'affrontent deux civilisations, deux cultures, deux religions. L'Algérie a été la seule colonie de peuplement rattachée à la métropole avec le découpage du territoire en trois départements, Alger, Oran et Constantine. Ce statut colonial exceptionnel est déterminant pour l'histoire des deux pays. Comme l'écrit Jacques Berque dans *Esprit* d'octobre 1960 à propos de l'Algérie : « Aucun parmi les peuples arabes n'avait été plus profondément malaxé, détruit et recréé par l'Occident, et aucun n'a fourni contre l'Occident la lutte qu'assume le peuple algérien ».¹

Alors que la colonisation s'est faite bien souvent au nom de la mission civilisatrice et des Lumières, on doit se demander quelle part les Lumières ont eu chez ceux qui, d'une part, ont lutté violemment en Algérie contre la présence française et ceux qui, en Europe, ont soutenu les nationalistes algériens ou dénoncé la politique de l'Etat français. Car si les indépendantistes algériens dénoncent l'occupation coloniale, ils s'appuient aussi sur les écrivains des Lumières, notamment sur Rousseau et Montesquieu. De chaque côté de la Méditerranée, cette guerre remet en cause les fondements et les valeurs de la République française. C'est principalement à partir de la lecture des journaux publiés entre 1954 et 1962 que nous avons mené notre enquête et construit notre réflexion. La lutte pour l'indépendance de l'Algérie, de part et d'autre de la Méditerranée, pose un nouveau regard sur les écrivains des Lumières. D'où une réflexion sur les transferts culturels et le problème de la langue française puisque les intellectuels anticolonialistes algériens utilisent la langue de l'opresseur pour mieux dénoncer l'Etat qui les opprime. Kateb Yacine disait à propos de la langue française qu'elle était un butin de guerre. Pour certains colonisés, les idéaux véhiculés par les Lumières et la Révolution française sont devenus des instruments de lutte contre la présence et la prégnance du colonisateur, des instruments de lutte revisités par l'histoire. Chez les Français qui dénoncent cette guerre, il y a la volonté de renouer avec l'élan émancipateur des Lumières qui aurait accouché de la Révolution et mis un terme à l'esclavage. La guerre en Algérie viole à leurs yeux la culture française et c'est aussi au nom de l'universalisme qu'ils s'engagent contre elle sans comprendre toujours la dimension nationale et religieuse des

¹ *Esprit*, octobre 1960, « Dialogue sur « Les Arabes » par Jacques Berque et Louis Massignon », p. 1516.

indépendantistes. Pour ceux qui veulent maintenir à tout prix le rattachement de l'Algérie, dernier maillon de l'empire colonial, à la France, les écrivains des Lumières ont bradé l'empire et sont responsables de la décadence du sentiment national.

On fixe le début de la guerre d'Algérie au 1^{er} novembre 1954 mais la lutte contre l'occupation française a commencé bien avant, peu de temps après l'arrivée des armées françaises sur le territoire algérien le 5 juillet 1830. La guerre de conquête a été longue, difficile et violente tant du côté français que du côté algérien. Dans le premier tiers du vingtième siècle alors qu'on prépare le centenaire de la conquête d'Alger, de nouvelles revendications voient le jour avec les deux personnalités les plus importantes du mouvement indépendantiste, Messali Hadj et Ferhat Abbas. Messali Hadj est le premier à réclamer l'indépendance de l'Algérie. Ces nouvelles formes de revendications, de type populaire, qui réclament l'indépendance de l'Algérie sont nées dans l'immigration algérienne en 1926 avec la fondation de l'Etoile Nord-africaine. Elles se sont exportées sur la terre algérienne à l'été 1936 lors du discours de Messali Hadj au stade municipal d'Alger le 2 août 1936 : « Cette terre est à nous, ne la vendrons à personne ». Le petit morceau de terre que Messali Hadj tient dans sa main signifie la rupture avec l'histoire coloniale, l'entrée du peuple algérien sur la scène politique mais pose aussi avec acuité la question de la propriété, de la dépossession foncière exercée par la colonisation. Au début des années trente, Messali Hadj découvre et lit Rousseau. Sa découverte de l'œuvre de l'écrivain est contemporaine de sa radicalisation politique.

Contre vents et marées, Messali Hadj a poursuivi sa lutte mais il est arrêté à l'automne 1934, incarcéré à la prison de la Santé puis libéré en mai 1935. Puis suite à un violent réquisitoire contre le colonialisme français trois mois plus tard, il se réfugie à Genève pour échapper à la répression. C'est durant son séjour genevois qu'il évoque l'œuvre de Rousseau et l'influence qu'elle a exercé sur son existence :

« Pendant toute cette période d'attente, je me suis senti un peu énervé. [...] Aussi, je sortais et je prenais le large, en général en direction du Lac Léman et du Parc des Eaux-Vives. Un jour, j'ai eu envie d'aller jusqu'à l'île de Jean-Jacques Rousseau qui était à cinq minutes de l'endroit où je me trouvais. J'ai fait deux ou trois fois le tour de cette petite île, puis je me suis arrêté un instant pour contempler la statue de l'auteur du *Contrat social*. J'ai alors pensé aux *Confessions*, dans lesquelles Rousseau raconte sa vie entière, jusqu'au menus détails. Il y avait cinq ans que j'avais lu cet ouvrage, en même temps que d'autres livres du penseur franco-suisse. Son œuvre m'a marqué jusqu'à aujourd'hui : son exemple m'a encouragé à écrire mes Mémoires, après avoir été longtemps indécis. A l'époque, il m'avait éclairé sur les problèmes de la liberté, de la démocratie, de la justice. Ne peut-on pas dire, en exagérant à peine, que Jean-Jacques Rousseau a été le père de la Révolution française ? Ou du moins celui qui l'a annoncée ? A vrai dire, même si cela peut sembler étrange, j'en étais justement à me demander si je n'étais pas sur une voie révolutionnaire depuis plusieurs années. Je laisse aux algériens, et à tous les penseurs le soin d'en juger »².

Cet épisode relaté dans ses *Mémoires*, commencées en 1970, se situe en juin 1936 juste avant son retour en France et la naissance de ce qu'on a appelé le messalisme. Il est donc central dans la vie de Messali.

Messali Hadj a connu vingt-deux ans d'internement sans compter le bagne de Lambèze durant la seconde guerre mondiale. Il n'est libéré qu'en 1959. Durant ses brefs instants de liberté, il avait fondé le MTLD, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques puis le MNA qui s'opposera durement au FLN puis disparaîtra. Messali Hadj vivra dans l'isolement tragique la libération de son pays pour laquelle il avait tant lutté. Il sera l'image du traître par excellence, de surcroît mégalomane, cultivant le culte de la personnalité.

² Messali Hadj, *Mémoires*, Préface de Ben Bella, JC Lattès, 1982, p. 213.

C'est pour se justifier de toutes ces accusations qu'il rédigea ses Mémoires à partir de 1970 jusqu'à sa mort quatre ans plus tard. Il s'identifie à Rousseau et n'opère aucune distinction entre les textes politiques et le texte des *Confessions*. La personnalité de Messali Hadj a été essentielle dans la naissance et le développement du nationalisme algérien. Ce qu'il convient de souligner, c'est le fait qu'un homme du peuple et perçu comme tel par l'intelligentsia algérienne ait trouvé en Rousseau l'un de ses maîtres à penser au moment où il s'engage pour l'indépendance de la terre algérienne.

Si Messali Hadj fut l'un des principaux nationalistes algériens à avoir subi l'influence des écrivains des Lumières, il ne fut pas le seul. Dès 1931, Ferhat Abbas, qui parvient à suivre des études de pharmacie, rend hommage aux écrivains du XVIII^e siècle dans le *Jeune algérien* : « L'Algérien français croit en la France, celle des philosophes du XVIII^e siècle, celle des principes de 1789, celle des Français qui ont été du côté des indigènes, et que les intellectuels musulmans ne songent nullement à poignarder »³. Quelques années plus tard, le 16 août 1946, l'hebdomadaire *Egalité des hommes, des peuples, des races*, publié à Alger et dirigé par Ferhat Abbas, fait paraître un long article sur « La Constitution algérienne à travers le *Contrat social* » avec un sous-titre éloquent, « La colonisation nie le *Contrat social* ». En effet, la colonisation fondée sur le droit de conquête « est un monstre juridique puisqu'il est le résultat de la force et que la force ne saurait engendrer le droit ». Dans la même veine que Messali Hadj dénonçant le projet Blum-Violette, l'auteur de l'article, qui emploie un pseudonyme, Juba III, dénonce l'ordonnance du 7 mars 1944 qui octroyait la nationalité française à certaines catégories de Français musulmans d'Algérie. Il affirme, dans un sous-titre que cette ordonnance du 7 mars est contre Rousseau : « N'accorder le droit de vote qu'à une partie du corps social, c'est exclure les autres membres du pacte, c'est en faire des « hors la loi » au sens strict du terme. Rousseau aurait frémé d'une telle conception de la citoyenneté. C'est une réédition aggravante de la fameuse distinction entre citoyens actifs et passifs imaginée par les Constituants de 1791, indignes disciples de Rousseau ». L'auteur de l'article, annonçant la fin de la colonisation, souhaite vivement que la pensée de Rousseau, « la plus généreuse et la plus rationnelle, depuis Platon » nourrisse le premier texte de la constitution algérienne. Tout en faisant l'éloge de la pensée politique de Rousseau, l'article remet en cause son application par la Révolution française et dénonce le suffrage censitaire mis en place en 1791 par la Constituante. L'objectif recherché est manifeste. Il s'agit de remettre en cause la République qui, loin d'avoir freiné ou stoppé la colonisation du territoire algérien, a poursuivi au contraire la politique de la monarchie de Charles X. Ce qui signifie très clairement que la politique menée après la seconde guerre mondiale en Algérie par le gouvernement français de la République, en ne reconnaissant pas la liberté aux colonisés, est contraire à la pensée de Rousseau. La Révolution française a trahi Rousseau, la République aussi puisqu'elle met en place un régime censitaire en Algérie, en excluant l'ensemble du peuple de la citoyenneté, c'est-à-dire de l'exercice du vote. Cette référence à Rousseau prouve que les intellectuels algériens qui réclament l'indépendance de leur pays se veulent les véritables héritiers du citoyen de Genève. Ils sont fidèles à sa pensée, alors que ceux qui se sont réclamés de lui tout au long du dix-neuvième et du vingtième siècle ont refusé de comprendre sa philosophie politique du droit et sa critique de la conquête. Pour Ferhat Abbas, la France coloniale n'est pas la France des droits de la déclaration des droits de l'homme. Comme l'écrit Benjamin Stora, Ferhat Abbas « veut espérer en la France idéale »⁴. Il est important de souligner la présence de Rousseau dans deux courants politiques algériens, au moment où Ferhat Abbas, devant l'intransigeance de la politique coloniale, finit par renoncer à ses revendications d'égalité politique et rejoint les positions de Messali Hadj clairement indépendantistes.

³ Voir Benjamin Stora, « L'effet 89 dans les milieux immigrés algériens en France (1920-1960) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1989, n°52-53, p. 229-240, p. 233.

⁴ *Ibid*, p. 233.

Un peu plus tard, pendant la guerre d'Algérie, Kateb Yacine exprime sa dette envers l'auteur du *Contrat social* qui lui a été enseigné à l'école française, signe d'appartenance à la minorité indigène privilégiée. Dans une interview du 4 avril 1958 publiée dans *Témoignage Chrétien* sous le titre « Notre rencontre avec votre peuple n'a pas été vaine », il évoque sa lecture de Rousseau : « Pourtant les Algériens ont voulu jouer le jeu. Vos maîtres m'ont fait lire Rousseau, la Révolution française et je vous promets bien que dans nos jeunes cervelles les idées généreuses avaient une place de choix. Nous les prenions très au sérieux. C'est en 1945, à Sétif que mon vague humanitarisme fut affronté pour la première fois au plus atroce des spectacles. J'avais 16 ans. [...] C'est ce démenti à tout ce qu'on nous avait enseigné qui me dessila les yeux ». Le 8 mai 1945, il est en troisième et il est arrêté alors qu'il manifeste pour les droits des colonisés. Ce fut un choc terrible. Comme l'explique judicieusement Benjamin Stora, entre 1950 et 1960, il y eut en Algérie l'affrontement de deux nationalismes, l'un oppresseur, l'autre libérateur. Après les massacres dans le Constantinois, la revendication indépendantiste devient primordiale, y compris chez un Ferhat Abbas.

La guerre d'Algérie change la problématique. Le déclenchement de l'insurrection le 1^{er} novembre 1954 transforme la relation au monde occidental et à la culture française qui est en partie rejetée. Pourtant, si les écrivains des Lumières sont peu évoqués dans les journaux algériens, les contradictions entre les valeurs des Lumières et la politique coloniale de la France sont parfois mises en avant pour mettre en cause la légitimité de l'ordre colonial. Dans *El Moudjahid*, le journal du FLN qui paraît clandestinement, les références aux écrivains des Lumières ne sont pas toujours absentes. Dans le n° 4 de novembre 1956, le FLN dénonce les propositions de Guy Mollet qui proposait l'égalité entre la communauté française et algérienne : « Comme perspective d'avenir, le Président Guy Mollet nous offre « l'égalité de deux collectivités ». Cela veut dire que le pouvoir d'un Français d'Algérie sera dix fois supérieur à celui d'un Algérien. Et si l'on ajoute que pour le chef du gouvernement français ce pouvoir s'exerce dans le cadre de la République française qui maintiendra sa souveraineté sur l'Algérie, il est facile d'en déduire que les Algériens seraient une fois de plus mystifiés. Le socialiste Guy Mollet ne s'exprimerait pas autrement s'il voulait perpétuer le régime colonial. « Toute inégalité dans la démocratie, écrit Montesquieu, doit être tirée de la démocratie et du principe même de l'égalité ». Il n'est pas possible, il ne sera jamais possible de condamner à l'égalité dix millions d'Algériens et moins d'un million d'Européens, sans fausser tout principe d'égalité et de justice ».

Pour répondre de manière efficace au gouvernement français, le FLN fait référence aux écrivains français et pas à n'importe lesquels. Montesquieu, l'un des plus grands auteurs du XVIII^e siècle considéré, à tort ou à raison comme un écrivain modéré, échappant au radicalisme peu fréquentable de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, celui du Rousseau du deuxième *Discours* ou le Diderot du *Supplément au voyage de Bougainville* ou de l'*Histoire des deux Indes*. Le gouvernement français trahit donc les principes politiques d'un écrivain respectable qui ne sent pas trop le souffre. Montesquieu est parfois moins bien considéré par les indépendantistes algériens comme on pourra le constater lors du vote sur la Constituante algérienne.

El Moudjahid donne également la parole aux Français qui ont pris partie pour l'indépendance algérienne et qui clament leur attachement aux Lumières. Le 1^{er} janvier 1958, Maurice Maschino, qui se veut hors la loi, établit un lien direct entre le fait d'être de culture française et son soutien au peuple algérien :

« J'entends rester fidèle aux valeurs que j'ai apprises dans les écoles de mon pays, et que j'essaie, maintenant de transmettre à de jeunes Nord-Africains sceptiques : l'humanisme français s'accommoderait-il des mechtas brûlées, d'Algériens suppliciés, de l'extermination d'un peuple ? S'il ne s'accommode point, que font donc en Algérie ceux qui, dans leurs cours,

commentent la déclaration des droits de l'homme, célèbrent la révolution de 89 ou, simplement, expliquent Voltaire ? Où donc sont les lâches, les traîtres, les salauds ? »

Cette problématique d'une incompatibilité entre l'humanisme français et la violence coloniale revient régulièrement sous la plume de ceux et de celles qui ont embrassé la cause des indépendantistes algériens ou qui critiquent durement la guerre menée en Algérie. Elle n'est pas toujours partagée, comme le reconnaît Maschino lui-même, par les nationalistes algériens qui dénoncent aussi l'intrusion destructrice de la culture occidentale chrétienne à l'intérieur de la civilisation arabo-musulmane. Si les échanges intellectuels sont importants entre la France et l'Algérie, le conflit est là. Le 15 décembre 1960, à propos du livre d'Henri Brunschwig, *Mythe et réalités de l'impérialisme colonial français*, un chroniqueur d'*El Moudjahid* revient sur le rôle joué par les écrivains du dix-huitième siècle dans l'idéologie coloniale des Lumières : « On vit dans les colonies une source de profits plutôt que de prestiges et Montesquieu, puis les Encyclopédistes accréditèrent la thèse selon laquelle « la plus grande utilité des colonies, c'est de fournir aux habitants de la mère patrie, industriels, ouvriers, consommateurs, un accroissement de profits, de salaires et de jouissances. » Nous n'avons pu retrouver l'origine de cette citation qui ne figure pas dans l'article « Colonie » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Chez les nationalistes algériens durant la guerre, il n'est jamais question des textes anticolonialistes de Diderot comme le *Supplément au voyage de Bougainville* ou l'*Histoire des deux Indes*. De nombreux nationalistes algériens rejettent l'idée que les écrivains du XVIII^e siècle aient pu critiquer l'entreprise coloniale si essentielle au développement économique de leur siècle et ils ne font jamais allusion à l'anthropologie du siècle des Lumières. Si Montesquieu et Rousseau sont évoqués, c'est aussi pour être rejetés. Nous en voulons pour preuve le contenu des débats autour de la Constituante algérienne en 1963. Le *Journal de Genève* du 8 septembre 1963 revient sur ces débats pour souligner que les références à Montesquieu et à Rousseau, nombreuses, ont été écartées par la majorité des élus : « Il fut beaucoup question de Jean-Jacques Rousseau et de Montesquieu, au cours de cet interminable débat qui se prolongea près d'une semaine. Les adversaires du projet invoquèrent plusieurs écrits des deux philosophes, afin de démontrer que le régime prévu par la Constitution algérienne n'était pas conforme aux lois de la démocratie. Ce à quoi les défenseurs du texte répondirent que Montesquieu et Rousseau étaient de « vieilles lunes », que sans doute leurs œuvres étaient révolutionnaires il y a deux siècles, mais qu'elles étaient dépassées depuis longtemps ». On décèle une note de mépris à l'égard des écrivains des Lumières, mépris qui vise aussi et peut-être surtout l'Etat français qui a dû renoncer au territoire algérien après une défaite politique et non militaire. Et ce fait est fondamental. Le refus de la culture des Lumières chez la majorité des indépendantistes algériens après l'indépendance souligne aussi l'incapacité des valeurs occidentales à vaincre la civilisation arabo-islamique. Quand les indépendantistes se réfèrent au Droit Naturel dans *El Moudjahid*, ce n'est pas à Rousseau et à Diderot qu'ils font appel mais au président Wilson : « La raison humaine ne peut concevoir la subordination d'un peuple à un autre. Seule la force peut le permettre et de fait, toute colonisation repose sur la force. [...] Cette lutte de libération des peuples a été suivie, soutenue parallèlement par un mouvement d'idées, par la pensée philosophique centrée précisément autour de ces deux concepts : Dignité et Droit Naturel. Ainsi historiquement, s'est dégagé le principe des Nationalités ou Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes ». Si aucun des écrivains des Lumières n'a formulé la notion de Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes, dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, Rousseau pose comme indiscutable l'indépendance de la Pologne. Il est l'un des premiers à comprendre que le nationalisme pouvait être le fer de lance de l'indépendance des peuples et de leur libération, une dynamique de résistance, un rempart contre leur asservissement par des puissances étrangères. Il s'inscrit déjà dans une réflexion sur les droits des peuples face à leurs agresseurs.

Dans plusieurs journaux français, la guerre d'Algérie fait couler également beaucoup d'encre. Mais plus largement, c'est la question de la décolonisation qui est posée dans la presse française à partir des années cinquante. Dans la revue *Esprit* d'août-septembre 1954⁵, Paul Mus, spécialiste de l'Indochine, dans un article intitulé « Le chemin de la décolonisation », reproche à Rousseau le caractère abstrait de ses conceptions politiques car dit-il, « on ne changera pas les hommes, sur leur terrain, en leur jetant une constitution. On ne gagnerait pas moins à leur en attribuer une par région, si elle devait être copiée sur la nôtre, ou sur quelque autre, ou sur une représentation abstraite, comme Jean-Jacques s'en voyait demander une pour la Corse ou rédigeait celle de la Pologne ». Quand on connaît ces deux textes de Rousseau où sont véritablement pris en compte les besoins des peuples corses et polonais avec une attention particulière aux questions économiques, particulièrement en ce qui concerne la Corse et sa situation insulaire, on est amené à penser que les indépendantistes algériens ont parfois mieux compris Rousseau que les intellectuels français.

Un débat s'impose autour de l'origine de l'anticolonialisme. Est-il une conséquence de l'asservissement des peuples colonisés par les colonisateurs ou prend-il sa source dans les idées propagées par la littérature et la philosophie occidentale ? Dans la revue *Esprit* de décembre 1955⁶, Albert Béguin rappelle la force de l'humanisme occidental dans le commentaire qu'il donne des réflexions de Madhava Panikhar, historien de l'Inde : « Ce n'est pas des pays asservis que sont montées d'abord les protestations que répètent aujourd'hui l'Asie, le monde islamique et les peuples africains ; c'est de chez nous-mêmes qu'au temps de la colonisation apparemment incontestée, sont venues les premières et les plus ardentes mises en garde [chez] Montaigne puis Montesquieu ; l'énorme compilation de l'anticolonialiste Raynal est l'un des livres les plus répandus du XVIII^e siècle, et depuis lors l'opposition à l'injustice du colonialisme n'a cessé de se renforcer ». Albert Béguin ne précise pas que les pages les plus téméraires de l'ouvrage ont été écrites par Diderot.

A mesure que s'enlise la guerre d'Algérie, la question algérienne prend de plus en plus de place dans le monde intellectuel français. Les révélations sur la pratique courante de la torture par les militaires français, l'assassinat de Maurice Audin, les saisies d'ouvrages ou la censure de plusieurs journaux salissent aux yeux de certains la notion de démocratie qu'ils estiment en danger et qu'ils veulent réhabiliter. Ils font appel aux philosophes des Lumières, à Montesquieu et à Rousseau tout particulièrement pour condamner les exactions de l'Etat français sur le territoire algérien. Certains journaux donnent la parole à des insoumis, des Algériens qui luttent pour l'indépendance de leur pays. En décembre 1959, un breton catholique professeur de Lettres, Jean le Meur, appelé en Algérie et devenu sous-lieutenant, écrit au Ministère de la défense le 6 juillet 1958 pour donner sa démission. Placé sous surveillance à l'intérieur de la caserne, il est en juin 1959 condamné à deux ans de prison pour refus d'obéissance. C'est durant ces longs mois qu'il entretient une importante correspondance avec ses proches, amis ou parents. Dans ses lettres dont certaines sont publiées dans *Esprit*, il évoque les écrivains des Lumières. Il écrit le 24 novembre 1958 : « Quel sens garde encore notre langage ? Je veux pouvoir expliquer Montesquieu, Voltaire, Hugo et Péguy ». Puis plus tard, le 14 août 1959, il se réfère encore à Montesquieu. On trouve chez ces insoumis français un discours analogue à celui tenu par les intellectuels algériens après les massacres de Sétif et de Guelma. Après le déclenchement de l'insurrection le 1^{er} novembre 1954, pour les Algériens, l'heure est à l'action militaire contre l'ordre colonial et les écrivains des lumières sont négligés mais pas oubliés. En juillet-août 1963, *Esprit* publie également un dialogue entre Michel Launay et Amar Ouzegane. Ce dernier évoque en effet Rousseau dans son essai *Le meilleur combat*. Né en 1910 dans une famille très pauvre, Ouzegane adhère très tôt au Parti communiste algérien dont il est exclu en décembre 1947. Il

⁵ *Esprit*, août-septembre 1954, p. 239-241.

⁶ *Esprit*, décembre 1955, p. 1816-1819.

finit par rejoindre le FLN et obtient un poste de ministre dans le premier gouvernement algérien. Michel Launay revient sur cet essai pour en montrer les intérêts et les limites. Ouzegane voit dans l'athéisme occidental gangrené par le colonialisme un mépris du peuple algérien. Il considère la religion comme un ciment patriotique où le politique prime sur le religieux. Et il se réfère aux écrivains des Lumières pour montrer comment la réforme religieuse porte en elle les ferments de la révolution : « Il suffira de revoir le cheminement de la pensée de Diderot pour découvrir qu'en partant du protestantisme, la philosophie du Siècle des Lumières a défriché les cerveaux pour évoluer jusqu'à l'épanouissement de la Révolution de 1789 »⁷. Ouzegane veut mettre l'accent sur le fait que la religion soit porteuse d'espérance révolutionnaire et démontrer que l'Islam peut jouer aussi ce rôle : « Les idéologues comme Diderot, avant de parvenir à l'athéisme, ont commencé par utiliser la Réforme pour modifier de l'intérieur les structures économiques de la France. Ce que nous faisons, nous aujourd'hui et depuis trente ans, c'est exactement ce qu'on fait les révolutionnaires français et notamment les encyclopédistes. [...] Nous avons essayé de faire la synthèse entre la théorie et la pratique, en parlant de l'Islam, en utilisant ce qu'il y a de progressiste, de social, de moderne dans l'Islam »⁸. Michel Launay, dans son article, rapproche la conception de la religion, de la primauté du politique sur le religieux chez Ouzegane de celle de Rousseau : « Cette formule, sous sa plume, comme sous celle de Rousseau, est compatible avec une curiosité, voire une sympathie profonde à l'égard du fait religieux, où il écoute la rumeur, où il hume la sueur de la misère humaine ». L'analyse d'Ouzegane sur l'évolution de l'Islam rejoint les réflexions de Rousseau dans le chapitre sur la religion civile du *Contrat social* où il défend le système politique de Mahomet. Tant que les successeurs de Mahomet furent élus par un concile, nous dit Ouzegane, la justice sociale fut préservée mais la première dynastie héréditaire à la fin du septième siècle s'écarta de la démocratie mahomédienne pour devenir une tyrannie »⁹. Gardons-nous cependant de faire de Rousseau un apologiste de la religion musulmane. Ce qui intéresse Rousseau dans l'Islam primitif, c'est la non-séparation entre le culte et l'idée nationale.

Chez les intellectuels français, c'est l'usage de la torture et plus tard la légitimité du régime politique mis en place après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958 qui est remise en question. *Esprit* fut l'une des grandes revues à condamner la guerre d'Algérie. Mais au fur et à mesure que s'enlise la France en Algérie, d'autres journaux s'en prennent au gouvernement français pour réclamer sinon l'indépendance de l'Algérie, du moins l'arrêt de la guerre et de la torture. Ils dénoncent également la censure dont ils sont l'objet. C'est le cas de *France-Observateur*, un hebdomadaire fondé en 1950 par d'anciens résistants dont Claude Bourdet, Gilles Martinet et Roger Stéphane. Le 28 avril 1960, un article de Claude Roy, « La critique littéraire ou l'art de ne pas être saisi » s'en prend à la censure qui s'exerce sur la presse et évoque les saisies dont ont été victimes plusieurs revues ou journaux. Sur un ton fort ironique, Claude Roy fait l'expérience d'une petite recherche qui l'amène à relire des auteurs ne pouvant donner lieu à une quelconque remise en cause du gouvernement de l'époque. Il ouvre donc un essai sur Montesquieu mais dit-il, « j'en coupais les pages quand mes yeux tombèrent sur cette citation du président : « Il est vrai que l'amour de la Patrie a été de tout temps la source des plus grands crimes, parce qu'on a sacrifié à cette vertu particulière des vertus générales... » Citant ensuite l'*Esprit des lois*, il dénonce l'assassinat de Maurice Audin, un mathématicien mort sous la torture en 1957 : « Tout le droit que la guerre peut donner sur les captifs, est de s'assurer tellement de leur personne qu'ils ne puissent plus nuire. Les homicides faits de sang-froid par les soldats, et après la chaleur de l'action sont rejetés de

⁷ Amar Ouzegane, *Le meilleur combat*, Julliard, 1962, 307 p, p. 32.

⁸ *Esprit*, juillet-août 1963, *Dialogue avec Amar Ouzegane*, par Michel Launay, p. 13-29.

⁹ Amar Ouzegane, *Le meilleur combat*, p. 73.

toutes les nations du monde ». Diable, me dis-je, M. Airnoir¹⁰ va s'aviser de penser que je voudrais insinuer que la mort de Maurice Audin n'est pas très catholique [...]. Ce Montesquieu pourrait nous attirer des histoires ». Nous n'avons pu retrouver ces textes de Montesquieu mais ils font référence au livre X de l'*Esprit de Lois*, en particulier au chapitre sur la guerre et le droit de conquête. Il remet en cause certains théoriciens du droit qui ont justifié chez les conquérants le droit de tuer et ont confondu droit civil et droit politique. Et dans ses *Réflexions sur la Monarchie universelle*¹¹, Montesquieu ne cesse de dénoncer l'hégémonie d'un état belliqueux sur d'autres qui menace l'équilibre des puissances. Il vise particulièrement la politique européenne de Louis XIV qu'il juge archaïque.

Claude Roy, affolé par l'humanisme de Montesquieu se tourne alors vers Voltaire et son œuvre la plus célèbre, *Candide* : « J'entrepris de relire *Candide*, mais à peine étais-je arrivé au quatrième chapitre que mon héros, sur le champ de bataille, las de voir les canons et la mousqueterie opérer leur « boucherie héroïque », décida de s'en aller en Hollande et « d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. » Que va penser le bon M. Terreplein, me dis-je, si je consacre ma chronique littéraire à un héros qui, dès le chapitre IV, ne se sent pas de vocation pour étripper sans raisons ses congénères ? » Il s'agit en fait du troisième chapitre de *Candide* où, le héros, chassé de Westphalie, se retrouve incorporé de force dans les armées bulgares. Cet article de Claude Roy, tout en dénonçant la torture et la censure, souligne la force actualisante des textes des Lumières.

Le 30 août 1962, un article de Willy de Spens remet en cause l'anticolonialisme des Lumières, particulièrement celui de Voltaire et de Montesquieu qui dénonçaient essentiellement les colonies de peuplement mais rend hommage au courage de Rousseau et de Diderot pour leurs positions morales.

C'est sous la direction de Pierre Vidal-Naquet que naît en 1960 la revue *Vérité-Liberté* et qui rassemblent des cahiers d'information sur la guerre d'Algérie, notamment sur la torture exercée par l'armée française. En juin 1960, la revue décide de publier des extraits du livre de Djamel Amrani, *Le Témoin*, qui vient de paraître aux éditions de Minuit. Amrani est né dans une famille européanisée. Arrêté en 1957 à Alger alors qu'il cherche son frère, il est torturé peu de temps après son arrestation. Sachant qu'il est étudiant, le sergent qui lui fait subir l'interrogatoire lui demande ce qu'ont écrit Montaigne et Montesquieu. Après sa réponse précise sur la date de la publication des *Lettres persanes*, il reçoit un coup de poing sur le visage tout en continuant à décliner, à la demande du sergent les œuvres de Montesquieu. Il conclut sur l'*Esprit des lois* qui attire ce commentaire du sergent : « Voilà ce que je voulais te faire dire. L'esprit des lois, tu ferais bien de le connaître un peu mieux. » Etrange façon d'aborder les textes des Lumières qui témoigne d'une mise en scène spécifique de la torture à l'aide d'outils intellectuels, de référence aux lois, qui vont à l'encontre des sévices corporels. Et sans doute aussi une vengeance d'un simple sergent à l'égard d'un indigène cultivé qui connaît fort bien la littérature française. Ce texte montre, et c'est peut-être là l'essentiel que la culture littéraire et les livres des Lumières sont impuissants à enrayer la brutalité et la barbarie. Le titre de l'ouvrage de Montesquieu est vidé totalement de son contenu et se retourne en son contraire. Ce qui souligne la limite des écrits des Lumières dans des périodes de guerre où les lois n'ont plus cours.

On trouve également dans l'*Express* de très nombreux articles condamnant les exactions de l'armée en Algérie au nom des écrivains des Lumières. François Mauriac, avant

¹⁰ Allusion à Louis Terrenoire, ministre de l'Information de De Gaulle de février 1960 à août 1961.

¹¹ Montesquieu, *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, Introduction et notes par Michel Porret, Droz, p. 7-127.

de soutenir De Gaulle, a remis en cause la politique française. Le 17 avril 1958, il ironise sur ceux qui voient dans les intellectuels français les fossoyeurs de l'Algérie française :

« Sans les Bourdet et les Barrat, l'Indochine serait encore française, qui en pourrait douter ? Pour l'Algérie, ce sera encore la faute à Voltaire, la faute à Rousseau, la faute, proclame le chef de la Maison de France, « des malades de la volonté, des maniaques du scrupule ou des masochistes de l'humiliation ».

L'article le plus retentissant est sans doute celui de Claude Roy sur Voltaire paru le 12 juin 1958. S'en prenant à René Pomeau, et à son « Voltaire par lui-même » qui distille l'image d'un Voltaire de droite ou de centre droit, il rappelle la défiance du patriarche envers les militaires et ajoute :

« Ce n'est point faire arbitrairement « voter les morts » que d'affirmer que Voltaire, en 1958, après avoir fondé, animé, et conduit (jusqu'à la réhabilitation de la victime) le comité Calas, aurait fait partie du Comité Audin, combattu la torture, signé, entre Sartre et Mauriac, la protestation contre la saisie de « La question », d'Henri Alleg. Il aurait la même semaine, écrit un libellé pour faire honte aux Hongrois [...] mais aussi un pamphlet bouleversé contre la torture en Algérie. Comme il n'avait aucun scrupule à se répéter, il y aurait recopié bravement le début de l'article Torture de son Dictionnaire. »

Il ne s'agit pas seulement ici de condamner la guerre d'Algérie au nom des Lumières mais d'ouvrir un débat au sein du monde intellectuel sur la captation des écrivains du XVIII^e siècle par certains courants politiques qui se cachent derrière des travaux universitaires offrant en apparence une certaine neutralité dans la critique. L'attaque de Claude Roy contre Pomeau, grand spécialiste de Voltaire, montre que le monde universitaire est agité lui aussi de passions politiques même s'il n'est pas invité à les montrer. Ce qui montre la perversité de discours scientifiques offerts aux étudiants censés être dénués de toute idée partisane mais qui relaient une certaine image des écrivains non dépourvues d'arrière-pensée.

D'autres revues et journaux, dans l'orbite du parti communiste, dénoncent la guerre d'Algérie et rendent parfois hommage à ceux qui refusent de porter les armes contre le peuple algérien. Dans la *Nouvelle Critique* de juillet-août 1958, Paul Gilet rend hommage aux objecteurs, à ceux qui ont lu avec passion « Molière, Voltaire, Rousseau, Diderot, Hugo ». Dans les *Lettres françaises* du 8 au 14 septembre 1960, Yves Benot souligne la nécessité de revenir aux textes des Lumières : « Il se peut d'ailleurs que du fait même que nous vivions provisoirement sous un régime qui tourne le dos à l'idéal de progrès et de justice des philosophes, le retour à ces œuvres devienne plus nécessaire, plus actuel que jamais. » Son article constitue une critique de l'essai de Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur au XVIII^e siècle* qu'il juge hors de propos au moment de la guerre d'Algérie. Dans *L'Humanité* du 23 février 1962, un mois avant les accords d'Evian, Mireille Boris publie en page 2 un article sur « Jean-Jacques Rousseau plébéien et précurseur des Jacobins » qui est un compte-rendu d'une conférence donnée par Georges Cogniot : [Rousseau] condamne non seulement la féodalité mais « l'essence inhumaine du jeune capitalisme ». Rousseau est également l'adversaire du colonialisme, et il stigmatise les tortures qui l'accompagnent. » En octobre 1962, dans un article publié dans *La Pensée*¹², « Jean-Jacques Rousseau et la liberté », Georges Cogniot fait de Rousseau un opposant à la guerre d'Algérie :

« Il est très remarquable que Rousseau condamne hautement la colonisation. On lit dans la *Réponse à M. Bordes* qu'elle est une iniquité : « Qu'étions-nous donc, je vous prie, quand nous avons fait cette conquête de l'Amérique qu'on admire si fort ? Mais le moyen

¹² « Jean-Jacques Rousseau et la liberté », *La Pensée*, n° 105, p. 27-54.

des gens qui ont du canon ; des cartes marines et des boussoles, puissent commettre des injustices ! Me dira-t-on que l'événement marque la valeur des conquérants ? Il marque surtout leur ruse et leur habileté. [...] Tout homme doit être soldat pour la défense de sa patrie ; nul ne doit l'être pour envahir celle d'autrui ». Et Rousseau stigmatise la torture comme instrument de colonisation ».

On trouve de très nombreuses références aux écrivains des Lumières dans l'*Humanité*. Le 21 janvier 1963, Mireille Boris annoté et commente la parution de l'*Essai sur les mœurs* aux Editions sociales dans la collection « les Classiques du peuple ». Elle souligne que Voltaire est le premier à écrire une « histoire laïque » et conclut sur le portrait « de colonisateurs et de colonisés qui pour dater du XVIII^e siècle, n'en sont pas moins encore très actuels. » Les journaux de gauche, hors de l'orbite de la SFIO qui a décidé de mener la guerre en Algérie, rendent hommage dans l'ensemble aux écrivains des Lumières mais ne citent guère les textes eux-mêmes. Il s'agit plus fondamentalement de saper les fondements de la république tortionnaire en se réclamant de ceux qui en sont considérés comme les pères ou les prophètes.

A l'opposé, les journaux classés à l'extrême-droite de l'échiquier politique dressent le procès des Lumières et leur trahison à l'égard de la nation. S'ils rendent Rousseau et Voltaire responsables du déclin de la monarchie, ils le sont aussi de celui de l'Empire. Les théories des droits de l'homme, sortis tout droit des salons littéraires du XVIII^e siècle, ont sacrifié les intérêts de la nation et mis en péril la civilisation qui a commencé à reculer devant la barbarie africaine ou asiatique.

Aspects de la France, le journal de l'Action française, ne cesse de fulminer contre la perte des colonies dont la genèse remonte pour eux, au XVIII^e siècle. Suite au traité de 1763 qui met fin à la guerre de Sept ans, la France perd le Canada au profit de l'Angleterre. La France ne conserve que les comptoirs antillais et africains et quelques ports indiens. L'Angleterre, avec l'acquisition du Canada et les possessions françaises à l'est du Mississipi, renforce son empire. L'abandon des colonies est une marque de fabrique des Lumières. Le 3 juin 1955, c'est Voltaire qui est mis en cause pour son soutien à la politique de Louis XV :

« Tous disent qu'on doit vous bénir si vous faites la paix A QUELQUE PRIX QUE CE SOIT,

Permettez-moi, monseigneur, de vous en faire mon compliment, [...] et je crois que la France peut être heureuse sans Québec. »

Remplacez Monseigneur par Monsieur, Canada par Indochine et Québec par Hanoï, au lieu d'une lettre à Voltaire au comte de Choiseul, vous aurez un compliment de M. François Mauriac à Mendès. »

L'échec de l'armée française à Diên Biên Phu en mai 1954 qui en annonce d'autres et met fin à la guerre d'Indochine trouve ses racines dans le renoncement des philosophes des Lumières à la puissance impériale de la monarchie française. Le parallèle entre les écrivains des Lumières et Mauriac n'est pas nouvelle dans le discours de l'extrême-droite. Mais on trouve plus souvent le nom de Rousseau accolé à celui de Mauriac. Pour l'Action française, les Lumières, en faisant l'apologie du droit des peuples, ont œuvré à la décadence française. *Aspects de la France* réitère ses attaques dans son numéro du 2 décembre 1955 à travers une petite bande dessinée, « Les Philosophes et les colonies ». Les quatre premières vignettes et la dernière situent le dialogue au XX^e siècle et font le procès des historiens qui offrent une image élogieuse des philosophes des Lumières censées avoir préparé la chute de la monarchie. Ce n'est pas tant les Lumières qui sont placées sur le banc des accusés que la lecture que l'on en donne dans les ouvrages de vulgarisation scientifique. A propos de la cession du Canada à l'Angleterre, on trouve cette remarque : « Tu vois qu'il n'y a pas que la République qui perde ses colonies », allusion à l'abandon de l'Indochine. Si la monarchie de

Louis XV n'est pas directement coupable de la mauvaise politique de Choiseul, la faute en revient aux philosophes dont la propagande a ruiné la bonne marche du gouvernement monarchique : « Les philosophes que les historiens se plaisent à présenter comme des êtres supérieurs parce qu'ils combattaient la monarchie et la religion sont pourtant des gens qui n'ont absolument rien compris les possibilités offertes par les colonies ». La cinquième vignette nous transporte dans un salon du XVIII^{ème} siècle où l'on se gargarise des propos des philosophes sur l'inutilité des colonies. On entend tour à tour Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot, qui, pour des questions économiques et morales, réfutent la nécessité des colonies : « Ecoutez ce que dit M de Montesquieu : « l'effet des colonies est d'affaiblir les pays d'où on les tire ». Quant à Jean-Jacques : « l'Etat sauvage est la véritable jeunesse du monde... Laissez les sauvages où ils sont ». Diderot accuse les européens ambitieux et méchants de n'apporter avec eux que vices et désordres ». La propagande philosophique s'est diffusée à l'intérieur des salons littéraires qui ont contribué à saper les fondements de l'Ancien régime. Cette analyse empruntée aux contre-révolutionnaires depuis 1789 revient comme un leitmotiv dans le discours de l'Action française. En 1955, ils placent sur le même plan la chute de la monarchie et la disparition de l'empire colonial. Le 250^{ème} anniversaire de la naissance de Rousseau est l'occasion de vilipender une fois n'est pas coutume le philosophe genevois qui a ouvert les vannes de la barbarie. Le 1^{er} novembre 1962, François Léger s'en prend donc à l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts* :

« Jean-Jacques Rousseau est l'être le plus nocif qui ait vécu durant les trois derniers siècles. [...] Nous assistons jour après jour, et dans une anxiété croissante au plus grave assaut que notre civilisation ait eu à affronter depuis qu'elle a pris la figure qui est la sienne. Jean-Jacques Rousseau fut l'initiateur de cet assaut. Relisez son « Discours » de 1750 sur les sciences et les arts. C'est contre nous et toutes nos raisons de vivre, le premier appel vraiment systématique à la renaissance de toutes les Barbaries. A l'époque la chose put passer pour un assez brillant développement littéraire. Aujourd'hui où l'investissement des zones de civilisation par la poussée continue des Barbares est devenu le sujet des conversations quotidiennes, il est au moins étrange qu'il se trouve des civilisés pour consacrer à l'intérieur de leur dernier réduit quelques instants de leurs derniers loisirs à célébrer la mémoire de l'homme qui le premier a sonné contre eux le rassemblement des hordes sous les coups desquelles ils risquent eux-mêmes de bientôt périr avec femmes, enfants et tout le bazar ».

La nocivité de Rousseau est récurrente dans les milieux qui gravitent autour de l'Action française. Maurras fut l'un des ennemis les plus acharnés de Rousseau, dénonçant à la fois le romantisme, le protestantisme, l'individualisme qui sont d'essence germanique et contraires à l'héritage gréco-latin. En remettant en cause le progrès et la civilisation, Rousseau est responsable du processus de décolonisation et du démantèlement de l'empire colonial. Les héritiers de Maurras ont toujours défendu l'ordre, l'ordre monarchique, l'ordre impérial, l'ordre social et religieux. En désagrégeant l'empire, comme les révolutionnaires ont détruit la monarchie, les colonisés ont rompu l'unité de la nation mais ce travail de sape a débuté deux siècles auparavant par les écrivains des Lumières qui ont remis en cause la civilisation au profit de la barbarie. Leurs attaques n'ont pas seulement détruit la hiérarchie sociale, ciment de l'Ancien régime, mais porté atteinte à la hiérarchie des races. Les « hordes barbares » ont trouvé chez Rousseau assez d'éléments pour renverser l'autorité coloniale. Les barbares asiatiques et africains ont pris la place des révolutionnaires de 1789 mais la problématique reste la même, celle du surgissement du peuple sur la scène politique qui ont ruiné la cohésion de l'empire. L'individualisme rousseauiste qui mène directement à l'anarchie a sa part dans ce désastre.

Un autre journal, *Nation française*, dirigé par Pierre Boutang, issu des milieux d'extrême-droite mais qui prend ses distances avec les maurrassiens après la deuxième guerre mondiale, publie peu d'articles sur la question algérienne mais s'en prend aux mauvais catholiques considérés comme héritiers de Rousseau, en premier lieu François Mauriac qui a dénoncé la torture en Algérie. Royaliste et catholique, Pierre Boutang est un philosophe qui rejette la foi du vicaire savoyard et la religion naturelle. Le 22 février 1956, Marcel de Corte publie un article intitulé De Jean-Jacques Rousseau à François Mauriac qui constitue une analyse de l'extension du virus rousseauiste dans les milieux catholiques :

« Le prestige grandissant dont Mauriac jouit dans les milieux catholiques et jusqu'au sein des cloîtres, écrivai-je il y a vingt ans, est un des signes les plus visibles de l'emprise secrète et puissante que Rousseau continue d'exercer sur notre temps ».

Rousseau, le protestant, est « perclus de névroses, profondément asthénique, tuberculeux, syphilitique » :

« De même que le tuberculeux ou le syphilitique revêtent souvent les apparences florides de la verdure au moment où la maladie se fait plus profonde, de même le rousseauiste moderne se pare des attributs les plus solides du christianisme : la justice et la pitié, alors que les racines de sa substance humaine sont rongées jusqu'à leur dernière fibre. La maladie est arrivée de nos jours à son point culminant : elle mine la santé ».

Les rousseauistes se construisent un monde imaginaire qui remplace le réel. Ce catholicisme est un poison. Sans évoquer une seule fois le conflit algérien, l'article attaque les chrétiens engagés contre la guerre d'Algérie pour défendre les valeurs de la justice et de la liberté. Au névrosé Rousseau, ils préfèrent Voltaire qui constitue à leurs yeux un antidote à Jean-Jacques.

Un autre hebdomadaire d'extrême-droite, *Rivarol*, bien connu pour son antisémitisme et ses positions négationnistes s'en prend aussi de façon virulente à la fois aux indépendantistes algériens et aux écrivains des Lumières. Dans un article daté du 15 septembre 1955 intitulé *Le neveu de Rousseau*, une anecdote raconte l'abandon par une jeune mère très pauvre de ses trois enfants. Le père, un nord-africain, l'a délaissée. Les injures racistes sont monnaie courante dans le journal qui ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre « l'immonde raton, l'abominable tronc de figuier » et les pères qui n'assument pas leur devoir, Rousseau en premier : « Quant au père, pourquoi cette immunité ? [...] Est-ce parce que c'est un Noraf ? Ceux-ci sont-ils déjà, par la conscience universelle, déchargés des devoirs moraux qui s'imposent aux métropolitains ? Ce n'est pas racialement, c'est humainement que cet indigène est ignoble ! Comme est ignoble tout père qui renie sa descendance, qui tranche le lien invisible reliant ses ancêtres à la postérité, fût-il par ailleurs musicien estimé, ami de l'auteur du *Neveu de Rameau*, et citoyen de Genève... Fût-il même ce propagateur de la syphilis démocratique, qu'on vénère dans les écoles primaires sous le nom de Rousseau, mais qu'on devrait appeler l'Antéchrist... »

Il y a dans cet article tous les thèmes favoris de l'extrême droite que l'on relève déjà dans les journaux collaborationnistes pendant la seconde guerre mondiale. L'idée que la démocratie constitue une maladie et un danger pour le corps social, la haine des instituteurs. Sous l'occupation, Rousseau est assimilé au juif¹³. Pendant la guerre d'Algérie, il devient l'image du maghrébin, lâche et criminel. Il reste surtout un étranger et un métèque inassimilable à la

¹³ Voir sur cette question Pascale Pellerin, *Les Philosophes des Lumières dans la France des années noires*, Paris, L'Harmattan, 2009, 232 p, pp. 174-181.

nation française¹⁴. Il est l'une des cibles privilégiées du journal. Le 31 mai 1956, il est le père de « cette notion abâtardie de nature qui est si rétrograde ». Mais les philosophes, nous rappelle Pierre Gaxotte, directeur de l'hebdomadaire *Je suis partout* avant la seconde guerre mondiale, portent une responsabilité commune, l'abandon des colonies et la destruction de la civilisation, titre de l'article du 8 septembre 1960 : « S'il est un point sur lequel les philosophes se trouvent en accord intime et sur lequel ils ne varient pas, c'est l'inutilité et le danger des colonies. Ils ont sans arrêt déprécié les colonies, calomnié les colons, ridiculisé leurs efforts et travesti leur œuvre en une pitoyable bouffonnerie. » On rappelle cependant que Voltaire possédait des parts dans la compagnie des Indes mais qu'il était favorable à l'abandon du Canada et de la Louisiane. L'article épingle le Diderot du *Supplément au voyage de Bougainville* mais surtout le Rousseau du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social* : « Toute la théorie de Jean-Jacques découle de ce refus initial de se voir corrompu et mauvais ». Il a décrété l'homme bon parce qu'il est fou. Rousseau va offrir le pouvoir à la masse en préparant la déclaration des droits de l'homme adoptée par les états africains qui réclament leur indépendance. Le journal dénonce comme une imposture le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et affirme que la déclaration des droits de l'homme portait en elle la perte des colonies. Autre publication, la *Voix de l'Occident*¹⁵, en juillet 1962, profite du 250^{ème} anniversaire de Rousseau pour fustiger le père de la démocratie :

« Au moment où l'idée de nation-contrat bouleverse, sous le nom d'autodétermination, les empires d'occident, il me semble utile de consacrer un peu de notre temps à un bref retour en arrière, sur les idées de cet homme néfaste, qui, trop intelligent pour croire à ses paradoxes, ne les a pas moins lancés dans la société avec la même impudeur que ses *Confessions* ».

Rousseau est celui par qui le désastre arrive et c'est, en 1962, l'indépendance de l'Algérie et la fin de l'empire français.

La lutte pour l'indépendance de l'Algérie qui se termine par une guerre d'une grande violence fut pour le monde intellectuel et politique une époque déterminante. Cette guerre a été à l'origine de la V^e République et continue de marquer durablement les esprits, ceux des acteurs de ce terrible conflit, les colonisés, les européens d'Algérie devenus français, les juifs orientaux, les Harkis, les militaires, conscrits, etc. Si les références aux écrivains des Lumières sont assez nombreuses dans la première moitié du siècle en Algérie, elles s'estompent après le massacre de Sétif, la radicalisation du nationalisme et le conflit armé. La culture française devient quasi exclusivement celle de l'oppresseur. Cependant, les écrivains des Lumières, particulièrement Rousseau et Montesquieu mais aussi Voltaire et Diderot, ne sont pas oubliés des nationalistes algériens qui utilisent la langue de l'oppresseur et sa culture pour en démontrer la faillite. Durant la guerre d'Algérie, ce sont surtout les intellectuels et journalistes français qui attaquent la politique de l'Etat français en Algérie. Ces attaques donnent lieu à des débats franco-français. Le discours de l'extrême-droite attaque l'idéologie des Lumières responsables de l'effondrement de l'empire. A gauche, on brandit Voltaire et Montesquieu pour mettre en évidence la faillite de l'Etat français. Ce sont surtout les nationalistes algériens qui se réclament de Rousseau en s'appuyant sur le *Contrat social*.

¹⁴ Voir Tanguy L'Aminot, *Images de Jean-Jacques Rousseau de 1912 à 1978*, Voltaire foundation, 1992, p. 158.

¹⁵ « Jean-Jacques Rousseau ou la dictature démocratique », *Voix de l'Occident*, juillet 1962, p. 12. Cette revue contient le recueil des éditoriaux de la radio du même nom qui s'était installée à Lisbonne, pendant la dictature de Salazar.

Preuve que ce grands pays du Maghreb dans sa lutte pour l'indépendance n'a pas retenu de la culture française que les mechtas brûlées et les instruments de torture.

Pascale Pellerin (CNRS. UMR IRHIM 5317. Université Lyon 2.